

Newsletter ASAPAYERNE 3/2023

Bienvenue à nos nouveaux membres ! Nous sommes ravis de les accueillir à bord. Qu'ils constituent le « troisième pôle », composé des acteurs établis avec leurs compétences sur le site ou qu'ils soient des soutiens extérieurs à ce qui se réalise à l'aérodrome de Payerne, ils renforcent le réseau d'intérêts économiques et sociaux sur lequel s'est construit le concept d'Aéropôle.

On ne soulignera jamais assez combien ce lien est indispensable aux infrastructures aéronautiques. Récemment encore, 140'000 personnes ont convergé vers l'aéroport de Zürich pour en fêter les 75 ans ; cette foule n'a pas manqué de rappeler celle des grands meetings aériens. L'aviation est non seulement éminemment utile, elle reste indéniablement attractive, quoi qu'on en dise. Et à Payerne, elle se caractérise par son utilité particulièrement convaincante : les Forces Aériennes produisent de la sécurité pour notre pays, Payerne Airport de la connectivité grâce à ses services dédiés à l'aviation d'affaires. Et l'Aéropôle contribue au développement d'un secteur économique de pointe. Sachons cultiver ces multiples valeurs et œuvrons ensemble à en accroître constamment la qualité !

PAYERNE ET LE TRANSPORT AERIEN DE LA CONFEDERATION

Le Conseil fédéral a décidé d'acquérir un nouvel avion. Son choix s'est porté sur le Global 7500 de Bombardier qui sera doté d'équipements particulièrement avancés. Cet avion permettra une large palette d'utilisations comme les évacuations lors de catastrophes naturelles, les cas d'urgences humanitaires, les déplacements de délégations participant à des négociations ou lors de missions diplomatiques de la Suisse. Hautement performant, le Bombardier Global 7500 bénéficiera à Payerne, dont la piste est particulièrement longue, d'un lieu d'engagement idéal pour les vols à grande distance. Responsable du handling à Payerne Airport, Speedwings Business SA a déjà eu plusieurs occasions de traiter des avions de ce type sur le site.

27 SEPTEMBRE 2013

Cette date est celle que porte la décision d'approbation fédérale du règlement d'exploitation civil de l'aérodrome de Payerne. Elle marque l'entrée officielle de Payerne dans le cercle des aérodromes avec exploitation civile autonome, statut remplaçant le régime restreint de mouvements civils jusqu'alors placés sous l'autorité militaire. Aboutissement d'une procédure longue et complexe, préparée dès l'été 1998 puis formellement ouverte en mai 2007, la date du 27 septembre 2013 retenue des mois auparavant comme « aiming point » aura obligé l'ensemble des parties impliquées à redoubler d'énergie dans un mémorable sprint procédural final. Dix ans plus tard, la plateforme civile a fait ses preuves en devenant une fierté tangible pour la région. Il importe maintenant que dans un même effort solidaire, la nécessaire adaptation des horaires civils, largement soutenue, trouve également sa consécration. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

RAPPEL : 2^{ème} « cinq à sept d'ASAPAYERNE »

Pour mémoire : le prochain « cinq à sept d'ASAPAYERNE » se tiendra au BTC Boschung Technoloy Center le 11 octobre 2023 à 17 heures. Cette manifestation offrira l'occasion de faire la connaissance de l'entreprise DAXAIR SA et de ses produits innovants développés à l'aérodrome de Payerne, notamment le concept « SMARTDOME ».

Les inscriptions sont encore possibles jusqu'au 2 octobre, dans la limite des places disponibles. S'adresser à contact@asapayerne.ch

COTISATIONS - ADHESIONS

Nous exprimons notre gratitude aux membres qui nous ont déjà versé le montant de leur cotisation et invitons les autres à en faire de même. Merci d'avance ! La cotisation se monte à CHF 50.- pour les personnes physiques et à CHF 100.- pour les personnes morales.

Cotisations et dons peuvent être versés sur le compte IBAN CH4400767000K55129000, Banque Cantonale Vaudoise, Payerne.

L'Association de Soutien à l'Aérodrome de Payerne est ouverte à toutes celles et ceux, individus ou personnes morales, qui souhaitent partager son action et contribuer à celle-ci. Nous serions honorés de pouvoir compter sur votre adhésion ! Pour celle-ci, n'hésitez pas à prendre contact par courriel à l'adresse suivante : contact@asapayerne.ch.

Payerne, septembre 2023

